



# REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

**Mercredi 18 novembre**  
**de 12h30 à 15h30**

**à SARCELLES**

à l'Union Locale FO  
45 avenue de la division Leclerc  
95200 Sarcelles

## ordre du jour :

- "Refondation de l'Education prioritaire" sans moyen supplémentaire voire avec moins de moyens que les années précédentes, classes surchargées, primes non versées...
- Multiplication du nombre d'élèves relevant du "handicap" à gérer dans les écoles
- Réformes en cours (rythmes scolaires et ingérences des municipalités... réforme du collège et son impact sur les enseignants du primaire)
- toutes les questions que vous souhaitez aborder... et les dossiers personnels pour lesquels le syndicat peut vous apporter son éclairage ou son aide.

*Le SNUDI FO 95 vous propose de venir en discuter et d'établir ensemble les modalités d'intervention et de mobilisation.*

**Les 3h de réunions peuvent être déduites des animations ou conférences pédagogiques et des concertations.**

**POUR DEDUIRE LES 3 HEURES, IL FAUT PREVENIR VOTRE IEN**

## Modèle de courrier

Mme/M. l'IEN,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au droit syndical (arrêté d'application du 29 août 2014 et décret 82-447 modifié), je participerai (j'ai participé) à la Réunion d'Information Syndicale (RIS) organisée par le SNUDI-FO 95, le .....(date)..... de .....(heures)..... à .... (lieu).....

**Ce temps peut être déduit des 72 heures annualisées obligatoires (concertations, animations ou conférences pédagogiques) prévues par le décret 2008-775 du 30 juillet 2008 (modifié par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013).**

**Je ne participerai donc pas (je n'ai pas participé) à .....du .....**

Veuillez recevoir, M. /Mme l'Inspecteur/trice, l'expression de mes salutations respectueuses.

SIGNATURE

**A l'issue de chaque réunion d'information syndicale, le SNUDI-FO 95 remet une attestation de présence aux participants.**